

PLU | Plan Local d'Urbanisme

RÉUNION PUBLIQUE

ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION
RÈGLEMENT ÉCRIT ET GRAPHIQUE

Mercredi 16 juillet à 20h

à la salle des fêtes de Saint-Martial-de-Mirambeau

Le PLU de Saint-Martial-de-Mirambeau continue d'avancer !

La commune Saint-Martial-de-Mirambeau s'est engagée dans la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) initiée en 2023. Après avoir défini de grandes orientations pour l'avenir de la commune en matière d'aménagement du territoire, la commune a travaillé sur la partie réglementaire de son PLU.

Cette phase réglementaire vise à définir les règles de constructibilité applicables sur le territoire communal pour les dix prochaines années. L'objectif est de mettre en œuvre les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable pour préserver la qualité du cadre de vie, protéger l'environnement et la biodiversité tout en permettant le développement de la commune.

Le 16 juillet 2025 à 20 heures à la salle des fêtes

de Saint-Martial-de-Mirambeau

la commune organise une réunion publique d'information pour vous présenter l'avancée des travaux du PLU.

Ce rendez-vous sera donc l'occasion de vous informer sur la manière dont est révisé le Plan Local d'Urbanisme et sur la future réglementation qui s'appliquera sur territoire pour les projets de développement urbain.

Rendez-vous le 16 juillet 2025 pour en savoir plus, nous vous attendons nombreux !